NUMÉRO LXXXIX.

OUVELLES POLITIQUES,

publiées à LEYDE, le 8. Novembre 1803.

De GÈNES, *le* 13. *Octobre*.

USQU'À ce jour les Ports de la *Ligurie* sont ouverts, & il continue d'y arriver des Navires de tous les Pays. On ne sçait à quelles circonstances cette République doit un avantage aussi inattendu, que la non-exécution prolongée des ordres de Sa Majesté *Britannique* pour le Blocus devant le Port de *Gènes* de la *Spezzia*. Il ne croise parages sous Pavillon *Anglois* que Corsaires, qui cependant ne laisde faire du tort au Commerce: Ils lui levé, ces jours derniers, à la hau- *Arenzano*, deux Bâtimens chargés & de Grains.

RAIT des Nouvelles de PARIS *jus-* 9. Brumaire (2. *Novembre*.)

le *Sénat-Conservateur* a fait un choix pour son Assemblée: Il en Membre le *Tribun*, *Jaucourt*. Ce avoit été présenté pour cette éle- le *Premier-Consul*, conjointement Citoyen *Latteur*, Président du Tri- appel de *Bruxelles*, & le Général tous les trois pris d'entre les Can- désignés par les Collèges-Electo- Ces Collèges continuent à se réunir après les autres, & à envoyer à des diverses Listes de proposition ont formées. Pendant ce mois-ci commencement du mois prochain, bleront encore, d'après un Arrêté de cation publié hier, les Collèges- raux des Départemens des *Deux-Nè-* des *Côtes-du-Nord*, des *Alpes-Ma-* & du *Lot*: Dans le premier Dé- ent, le Collège-Electoral Départe- sera présidé par le Citoyen *J. C.* *nk*, Maire d'*Anvers*; dans le second ement, le même Collège sera prési- le Citoyen *Caffarelly*, Evêque de *eux*; dans le troisième, il le sera par néral *Massena*; dans le quatrième, Général *Murat*. Cette destination du dernier Général, qui le retiendra du 15. au 25. du courant à *Cahors*, Chef-lieu du Département du *Lot*, dans le *Midi* de la République, rendra au moins très-lent son retour à l'Armée d'*Italie*, dont le bruit a couru ces jours passés. Mais aujourd'hui ce n'est pas en *Italie* que les grands coups de la Guerre doivent être portés, ce n'est pas là qu'il faut se presser d'aller. Les Côtes de la *Manche*, sont celles qui appellent la promte présence de tout ce qui concourra le plus immédiatement à vuider la querelle actuelle. Le Vice-Amiral *Truguet* y est arrivé, dans la Place de *Brest*, le 2. de ce mois, au soir: Probablement cet Amiral est venu dans ce Port pour prendre le Commandement de l'Armée Navale. La Place de Chef Militaire de ce Port, qui y vaquoit par la mort du Contre-Amiral *Terrasson*, a été conférée au Contre-Amiral *Bouvet*. *Brest* & son Escadre, bien nécessaires sans doute à combattre l'*Angleterre*, ne figureront pas en dernière ligne dans l'Expédition projettée. Ils attirent beaucoup les regards, depuis qu'ils sont devenus l'objet de mesures publiques du Gouvernement des plus sérieuses, après avoir en quelque sorte fixé longtems en secret toute son attention. Il ne sera pas hors de propos de dire ici le bonheur de la *France*, en ce qu'à-peu-près tous ses Vaisseaux de ligne, qui étoient à la mer lors de l'ouverture des hostilités, sont rentrés depuis à bon Port. Il y en a quinze qui, surpris par la rupture, se sont trouvés exposés au plus grand danger sur un élément dominé par l'Ennemi; & de ces quinze il ne manque plus qu'un seul, *le Duquesne*. Ce paroît être le Vaisseau de 74, qu'on a appris, par les Gazettes *Américaines* du 30. Août, avoir été pris par deux Frégates *Angloises* à la hauteur du *Cap-François*. Le *Moniteur* a annoncé hier cette perte: Il l'a atténuée encore, en ajoutant " que *le Duques-* „ *ne* servoit d'Hôpital; qu'il étoit le plus „ vieux de nos Vaisseaux; qu'on l'avoit „ armé en Flûte, & qu'il ne portoit qu'u-

„ ne très-petite partie de ſon Equipage.” La choſe qui excite le plus la curioſité à *Paris*, ce ſont les cauſes qui retardent le départ de *Bonaparte* pour l'Armée d'*Angleterre*. Il ſemble qu'il ſuffiroit déjà ici de la néceſſité, qu'il y a pour le *Premier-Conſul*, d'attendre une très-grande maturité des préparatifs, ne pouvant pas faire itérativement le voyage, quand même il ne s'agiroit que d'inſpecter les armemens, beaucoup moins être au milieu de l'Armée & reſter avec elle dans l'inaction, devant prendre une part directe à ſes exploits. Mais quelques perſonnes croient ſçavoir davantage; elles prétendent, que le *Premier-Conſul* attend des Couriers de *Pétersbourg* & de *Madrid*. Des Lettres récentes de la dernière Ville confirment la Nouvelle, déjà répanduë, de la ſuſpenſion d'une levée de 60. mille Hommes, ordonnée précédemment par Sa Maj. *Catholique*. A *Lisbonne* le Miniſtre de *France*, Général *Lannes*, reçoit à-préſent toutes ſortes de preuves de la conſidération de la Cour: Madame *Lannes* étant accouchée d'un Garçon, Leurs Alteſſes Royales le Prince-Régent & ſon Epouſe ont tenu l'Enfant ſur les Fonts Baptismaux &c. — Parmi les derniers Arrêtés Adminiſtratifs du Gouvernement *François*, le ſuivant doit intéreſſer le Commerce tant Etranger que National.”

SAINT-CLOUD, le 6. *Brumaire* an 12.

LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE, *ſur le Rapport du Miniſtre de l'Intérieur, le Conſeil-d'Etat entendu, arrête:*

ART. I. Les Cotons en laine payeront, à l'entrée & à la ſortie, cinquante Centimes par cinq Myriagrammes.

II. Les Cotons filés, d'origine non-prohibée, payeront, à leur entrée en *France*, ſçavoir: Jusqu'au No. 30. & au-deſſous, 4. Fr. par Kilogramme. Du No. 31. à 60, 4. Fr. 50. Cent. Du No. 61. à 100, 5. Fr. Du No. 101. & au-deſſus, indéfiniment, 5. Francs.

III. Les Toiles de fil & coton, les Toiles de Coton & Mouſſeline, d'origine non-prohibée, payeront, à leur entrée en *France*, en raiſon combinée du poids & de la longueur, dans la proportion ſuivante; ſçavoir: Par Mètre quarré, autant de fois 5. Centimes qu'il y aura de Mètres quarrés au Kilogramme.

IV. Indépendamment du Droit impoſé par l'Article précédent ſur les Toiles de fil & coton, & les Toiles de coton blanches & Mouſſelines, d'origine non-prohibée, & que payeront pareillement les mêmes Toiles peintes ou teintes en une ſeule ou pluſieurs couleurs; les Toiles peintes ou teintes en une ſeule couleur payeront en outre 50. Centimes par Mètre quarré; les Toiles peintes ou teintes en pluſieurs couleurs payeront en outre [illegible] Mètre quarré, un Franc.

V. Ceux, qui préſenteront à l'introduction des Cotons filés, des Mouſſelines, des [illegible] de fil & coton ou de coton, blanches, [illegible] tes ou peintes, ſeront tenus d'indiquer, [illegible] leurs Déclarations au Bureau d'entrée, [illegible] Numéros des Cotons filés, le nombre [illegible] chevaux, le nombre de Pièces, celui des [illegible] tres contenus dans chaque Pièce, ainſi [illegible] la largeur de chacune des-dites Pièces [illegible] Mouſſelines, Toiles de coton blanches, [illegible] tes ou peintes, ſous les peines portées par [illegible] Loix contre les fauſſes Déclarations.

VI. Les Droits, perçus à l'entrée des [illegible] les blanches pour impreſſion, ſeront reſti[illegible] lorſque ces mêmes Toiles ſortiront de *Fr[illegible] ce* après avoir été imprimées.

VII. Les Fils de coton, Toiles de co[illegible] fil & coton, & Mouſſelines, d'origine [illegible] prohibée, ne pourront entrer que par les P[illegible] & Bureaux de *Bordeaux*, *l'Orient*, le *Ha[illegible] Anvers* & *Marſeille*, & par les Bureaux [illegible] *Mayence*, *Bourg-Libre*, *Verrières-de-Jo[illegible]* & *Verſoix*.

VIII. Les Miniſtres de l'Intérieur & [illegible] Finances, & le Grand-Juge Miniſtre de la J[illegible] ſtice, ſont chargés de l'exécution du préſ[illegible] Arrêté, qui ſera inſéré au *Bulletin des Lo[illegible]*

Le Premier-Conſul (*Signé*) BONAPART[illegible]

„ Les *Cinq p. c. conſ.* ſont à 51. Fr. 6[illegible] Centimes, les Actions de la *Banque de Fra[illegible] ce* à 1022. Fr. 50. Centimes. Ces dernière[illegible] ont éprouvé, depuis le 1. de ce mois, u[illegible] baiſſe qui en a fait tomber le prix jusqu[illegible] 40. Francs environ au-deſſous de la valeu[illegible] réelle repréſentée par chaque Action. L[illegible] cauſe de cette dépréciation ſubite, c'eſt [illegible] que le dit jour on a commencé à vendre le[illegible] Actions ſans le Dividende du ſecond ſémeſ[illegible] ſtre de l'an 11, fixé peu auparavant à [illegible] Fr. 70. Centimes, c'eſt-à-dire au bénéfice [illegible] entier. On ſçait que la nouvelle Loi, qui [illegible] régit deſormais la *Banque de France* com[illegible] me Banque privilégiée, ne permettra qu'un [illegible] Dividende de 8. p. c. du Capital principal [illegible] pour tout l'an 12, & de 6. p. c. ſeulement [illegible] pour les années ſuivantes; & voilà pourquoi les Actions ſont payées moins cher depuis quelque tems, & aujourd'hui même au-deſſous du Capital, accrû par des réſerves jusqu'à 1060. & quelques Francs.”

De BRUXELLES, *le* 11. Brumaire (3. *Novembre*.)

Le concert néceſſaire des deux Républiques *Françoiſe* & *Batave*, dans leurs armemens préſens de terre & de mer, amène une Correſpondance des plus actives entre *Paris* & *la Haye*. Les Couriers *François* & *Hollandois* ne ceſſent de ſe croiſer à *Bruxel-*

[illegible] les premiers ont commencé à aller
partie à *Utrecht*, au nouveau Quartier-
éral de l'Armée *Gallo-Batave*. En
me tems que celle-ci se prépare à co-opé-
à l'execution du plan conçu, on con-
ue à renforcer de plus en plus les di-
Camps de l'Armée *Françoise* d'*Angle-*
re. On en a la preuve sous les yeux dans
Départemens, où il passe toujours de
uveaux Corps de Troupes pour les Côtes.
Il faut ajouter, que la marche de ces
nforts est constamment accompagnée du
nsport de nombreux Canons, Caissons &
nitions de guerre, qui suivent la même
mation. Ainsi, ces jours derniers, il a
embarqué encore à *Louvain*, sur notre
l, pour *Gand* & *Bruges*, 200. Pièces
tillerie de différents calibres avec un at-
ail considerable. La force actuelle de l'Ar-
e d'*Angleterre*, en nombre de Troupes,
évaluée de la manière suivante. On esti-
le total du Corps-d'Armée de *St. Omer*
5. mille Hommes, dont 60. mille portés
me sur le bord de la mer, 35. mille for-
nt l'Arrière-Garde près de la dite Ville:
premiers sont répartis dans les deux
mps à la droite & à la gauche de *Boulo-*
, dans ce Port & dans ceux de *Calais*,
avelines, *Dunkerque*, ainsi que dans le
ge de *Mardyck* entre les deux derniers
rts. Viennent ensuite les Troupes, po-
es à *Furnes*, *Nieuport*, *Ostende*, *Blan-*
berg, *Bruges*, *Gand*, ou dans leurs en-
ons, y compris le Camp de *Breedene*:
s Troupes composent le Corps-d'Armée,
de *Flandre*; elles montent à 40. mille
mmes. Enfin, le Corps de réserve de
pagne, qui doit être formé de Dragons,
siste déja en 10. Régimens de cette Ar-
; & le nombre en doit être augmenté
qu'à seize. Voici les derniers Avis des
ts de la *Manche* & de son Détroit.

SAINT-MALO, 3. Brumaire (26. *Octobre.*)
" Ce matin, six Bateaux-plats, quatre Bâ-
ens de transport & deux Canonnières, ve-
t de *Brest*, sont entrés dans notre Rade,
vuë d'une Frégate & d'une Corvette *An-*
ises. Cette Division a été attaquée par un
tter dans sa traversée, mais a ripossté avec
de vigueur, que le Cutter a forcé de voi-
pour s'éloigner. Le nombre de Bâtimens,
dans notre Port sont prêts à appareiller,
de cinquante. Nous avons actuellement
nos murs le Contre-Amiral *Bouvet*, Inspe-
ur-Général pour l'Inscription Maritime."

BOULOGNE, 3. Brumaire (26. *Octobre.*)
" Un Convoi de 27. Bateaux-plats, ve-
t de *Dunkerque*, est entré dans notre Port
ce matin, à la marée montante: Il étoit arri-
vé en rade à deux heures du matin: Il est
monté par la 36me Demi-Brigade. Il a été
suivi par 16. Bâtimens de guerre *Anglois*, qui
n'ont pu l'empêcher de continuer sa route.
Ce Convoi avoit été précédé par deux Ba-
teaux, qui avoient hatardé seuls le voyage,
& avoient heureusement réussi. "

" Notre Flottille sortit hier, se mit en Ra-
de & s'embossa. Quatre Bâtimens *Anglois* se
sont placés devant elle; &, pendant quelque
tems, on a échangé des coups de Canon sans
aucun effet. La Flottille est rentrée le soir.
Elle est actuellement composée de plus de
100. Bâtimens; plusieurs Divisions, prêtes
à sortir de différents Ports, vont venir en
grossir le nombre. "

" Les travaux de notre Port & de la Rade
se continuent avec une activité difficile à ex-
primer. En ce moment, on travaille dans le
Bassin à construire un Fort flottant de quatre-
vingt-dix Pièces de canon. "

" Les 6me, 24me, 26me, 36me & 72me Demi-
Brigades sont arrivées ici; plusieurs au-
tres sont encore route. La Maison portative
du *Premier-Consul* est arrivée avant-hier, &
sera placée au Camp de la droite; sa Garde est
attendue demain ou après-demain. "

" Le Ministre de la Guerre, pendant son
séjour ici, a passé en revuë nos deux Camps.
En revenant, il doit occuper une Maison-de-
Campagne qu'il a retenue; elle est peu di-
stante d'une autre Maison-de-Campagne, de-
stinée à l'usage du *Premier-Consul*. "

DUNKERQUE, 6. Brumaire (29. *Octobre.*)
" Les préparatifs Militaires semblent pous-
sés avec une activité redoublée sur toute la Côte
jusqu'à *Boulogne*. Le Camp établi au-dessus
de notre Ville se grossit journellement par les
Troupes qui y arrivent; toutes sont logées
dans des Barraques. Le Premier Inspecteur-
Général de l'Artillerie, le Général *Marmont*,
doit se rendre de nouveau dans notre Ville
pour y inspecter l'Artillerie & la position des
Troupes le long des Côtes. Quelques équi-
pages & plusieurs personnes de la Suite du
Premier-Consul sont arrivés dans nos murs:
Nous attendons incessamment des Détache-
mens de la Garde *Consulaire*: On croit, que *Bo-*
naparte ne tardera plus à arriver parmi nous."

" L'on mande de *Saint-Omer*, que les
Quartiers, pour le logement d'un Corps nom-
breux de la Garde *Consulaire*, y sont entiè-
rement préparés. Les bords du Canal sont
couverts de Bateaux-plats & de Péniches, en
construction & prêts à être lancés à l'eau. "

De LEYDE, *le 5. Novembre.*

On vient de recevoir, par la voye de
Tonningen, les *Nouvelles de* LONDRES *du*
21. *Octobre*. Suivant elles, il avoit été
adressé la veille aux Officiers des Douanes
un Ordre direct du Cabinet, pour faire sus-
pendre à tous Navires le départ pour l'*E-*

ſpagne ou le *Portugal*, jusqu'à ce qu'on leur eût préparé du Convoi. Nous donnerons l'Extrait de ces Nouvelles dans notre *Supplément*.

J. TEN BRINK, *Libraire à* AMSTERDAM, *publie* gratis *& a envoyé en commiſſion* Proſpectus *de deux Cartes Biographiques en* Hollandois, *pour ſervir à l'*Hiſtoire Politique des *Provinces-Unies* durant les quatre derniers Siècles, *par M^re* JACOBUS SCHEMA, *Membre du Conſeil des Douanes de la République* Batave. *Ces Cartes ſeront exécutées en général ſuivant le Plan du célèbre* Prieſtley; *la première contiendra les Noms de ceux qui ſe ſont rendus fameux dans la Politique durant la Paix, & l'autre de ceux qui ſe ſont immortaliſés pendant la Guerre. Ces deux Cartes ſeront accompagnées d'un Index intitulé:* Les *Provinces-Unies* Politiques ou Héroïques. *La Souſcription eſt ouverte chez tous les Libraires dans cette République juſqu'au dernier Novembre* 1803.

A vendre ou à louer dans la Ville de CLÈVES *une Maiſon auſſi commode que ſpacieuſe & bien ſituée, portant le* N°. 11, *& contenant une vingtaine de Chambres bien diſtribuées, presque toutes grandes & tapiſſées, Cuiſine, Office, Cuvoir, deux Pompes, belles Caves, fin grande Ecurie & amples Remiſes autour d'une Baſſe-Cour. On peut s'adreſſer au Maire de la dite Ville.*

VAN ALPHEN & BREUKELMAN, *Courtiers à* ROTTERDAM, *préſenteront à vendre* argent comptant, *Mercredi le* 14. *Décembre* 1803, *à* 4. *heures après-midi, au logement, dit* la Hure de Sanglier, *une belle partie de Marchandiſes de Coton des Indes* Orientales *conſiſtant en* Jallapori, Sannahs, *dito* Mahmoodies, Luckipore-Caſſahs-Tandah, Mahmodies, Catoah-Gurrahs, Sannah-Caſſahs, Aliabad-Baſtas, Aliabad-Caſſahs, Beerboom, Gurrahs, Tandah-Caſſahs, Banarachs-Mahmodies, Aliabad-Emerties, Cangas & Mugga-Sanne: *Ainſi que* 7600. *Pièces de Toiles Jaunes de* Nankin *des Indes* Orientales, & 1600. *Peaux de Chevaux* Américaines, *arrivées en droiture de l'*Amérique. *On donnera des renſeignemens ſur le lieu où le tout ſe trouve, & où il ſera à voir la veille de la Vente ainſi que le jour de la Vente même. On peut ſe procurer de plus amples informations chez les Courtiers ſus-nommés.*

Conformément aux Patentes de S. M. Imp. & Royale *en date des* 12. *Avril* 1802. & 26. *Avril* 1803, *leſquelles en leur tems ont été renduës publiques par la voye des Gazettes de ce Pays, & ſuivant les Annonces ultérieures, qui au mois de Juillet de la préſente année en ont été faites par les Banquiers* Goll & Comp. *à* AMSTERDAM *aux Intéreſſés dans les Emprunts, negociés par eux ou leurs Prédéceſſeurs pour compte de la Cour de Vienne, les ſus-dits Banquiers* GOLL & Comp. *préviennent les Propriétaires des Obligations particulières des Emprunts ſus-mentionnés, que l'échange des ſus-dites Obligations, qui a été ordonné, commencera le* 15. *Novembre prochain dans un Bureau particulier, établi à cet effet chez eux, & qu'il y ſera procedé pendant la durée de ſix mois & pas au-delà de ce terme tous les jours, les Samedis & jours de Fête exceptés, depuis* 10. *heures du matin juſqu'à une heure après-midi, dans l'ordre ſuivant; ſçavoir: Toutes les Obligations des dits Emprunts créées dans les années* 1765. 1766. 1767. 1772. 1779, *quel que ſoit le taux de l'Intérêt qu'elles portent, ſeront échangées en Novembre & Décembre* 1803; *celles, négociées pendant les années* 1778. 1784. 1790. & 1792, *en Janvier & Février* 1804; & *en dernier lieu, celles, créées pendant les années* 1788. 1789. 1793. & 1794, *en Mars & Avril juſqu'au* 15 *Mai* 1804. *inclusivement. Tous les Coupons d'Intérêts, dont l'échéance outrepaſſe les époques ci-deſſus fixées pour l'échange de ces Titres, devront, ſuivant la dernière Patente* Imp. & Royale, *être reſtitués infailliblement, puiſqu'ils ſeront dès-lors envisagés comme nuls & d'aucune validité, & que d'ailleurs les nouvelles Obligations ſeront pourvuës du nombre requis de nouveaux Coupons. Pour accélérer l'opération du dit échange, les Porteurs des Obligations ſont inſtamment priés de joindre à leurs Titres des Liſtes ſpécifiées & dûment ſignées de la quantité, ainſi que des Numéros des Obligations. Enfin les Banquiers* Goll & Comp. *préviennent les Propriétaires des Obligations de leurs Emprunts, qui ne ſont pas domiciliés à* Amſterdam, *qu'ils ne peuvent ſe charger de la Correſpondance concernant le ſus-dit échange, ni de l'envoi des nouvelles Obligations; mais que les anciennes Obligations devront être préſentées à leur Bureau de Converſion par les Correſpondans des ſus-dits Propriétaires, ou par d'autres perſonnes, demeurant en cette Ville & autoriſées par eux à cet effet.*

A LEYDE *par* ABRAHAM BLUSSÉ, *le Jeune.*

PPLEMENT AUX NOUVELLES POLITIQUES, publiées à LEYDE, le 8. Novembre 1803.

E CONSTANTINOPLE, *le* 28. *Septembre.* On ſçait, que la *Porte* a depuis peu confirmé ſolemnellement, par une Déclaration officielle aux Miniſtres étrangers (*annoncée dans notre* N°. *précédent*,) ſa réſolution d'obſerver la plus ſtricte Neutralité dans la nouvelle Guerre entre la *France* & l'*Angleterre*. La , contenant la notification de cette réſolution & des ordres donnés en conſéquen- a été remiſe le 20. de ce mois; elle l'a été aux Ambaſſadeurs des deux Puiſſances- gérantes, & de même à tous les autres Membres du Corps-Diplomatique en cette ence. En voici le contenu.

ans la Guerre Maritime & par Terre, qui éclata l'an de l'*Hégire* 1207. (1792.) entre ce & l'*Angleterre*, la *Sublime-Porte*, étant Neutre & vivant en Paix avec les deux nemens, a donné à connoître aux Miniſtres des deux Puiſſances-Belligérantes, par te, ſa réſolution que les Bâtimens des deux Puiſſances ne pourroient ſe moleſter, les autres, dans les Mers de cet Empire, ſous les Canons des Forts du Territoire *Otto- Aſie* & en *Europe*, auprès des Iſles de la *Mer-Blanche*, ni près des Ports, juſqu'à ieuës de diſtance de terre, & que les Conſuls reſpectifs euſſent à employer tous leurs s pour détourner les perſonnes, qui voudroient commettre des hoſtilités dans la proxi- des Ports. Il fut ſtipulé alors, & l'Ordonnance eſt renouvellée actuellement, qu'il ſe- it des recherches ſtrictes pour arrêter & punir tout Habitant du Territoire *Ottoman*, oudroit s'engager à ſervir ſur des Corſaires. Aucun *Muſulman*, Sujet de la *Porte*, ne charger des Marchandiſes ſur un Vaiſſeau des ſus-dites Puiſſances, n'étant pourvu blement des Documens néceſſaires des Conſuls reſpectifs. S'il ſurvînt un Combat Na- pleine mer entre les Vaiſſeaux des Puiſſances-Belligérantes, aucun Capitaine d'un au de Guerre, ni Sujet quelconque *Turc*, ne pourra s'y immiſcer pour favoriſer l'une utre Partie. Puiſque la *Sublime-Porte* a adopté ce Syſtème de Neutralité dans la nou- Guerre entre la Cour d'*Angleterre* & la République *Françoiſe*, Elle a donné en conſé- e les Ordres néceſſaires pour Son Exc. le *Capitan-Pacha*, dont Copie a été commu- e auſſi aux Miniſtres Etrangers. "

STOCKHOLM, *le* 21. *Octobre.* Depuis l'arrivée de la Nouvelle de l'échange des cations du dernier Traité de la *Suède* avec l'*Angleterre*, échange effectué à *Londres*, Traité vient d'être publié ici officiellement dans les deux Langues *Suédoiſe* & *An-* D'après cette publication, il a la ſuſcription ſuivante: *Convention entre S. M. le* Suède *& S. M. le Roi du Royaume-Uni de la* Grande-Brétagne *& de l'*Irlande, xpliquer *l'Article* XI. *du Traité de Commerce du* 21. *Octobre* 1661; *concluë à* Londres *Juillet* 1803; *ratifiée à* Quedlinbourg *le* 25. *Août*, *& à* St. James *le* 23. *Septembre même année.* La Convention a été négociée & ſignée par l'Envoyé *Suédois* en *An-* re, le Baron de *Silverhjelm*, & le Miniſtre des Affaires-Etrangères à *Londres*, My- Hawkesbury, qui de même ont échangé entre eux les Ratifications des deux Rois, Maîtres. La principale ſubſtance du nouveau Traité eſt déjà connuë depuis quel- ems par un Apperçu (*inſéré dans notre* Supplément *du* N°. LXXV:) Mais l'impor- de l'Acte, déjà beaucoup remarqué, & qui dès ce moment, dans la Guerre actuel- régler la conduite de l'*Angleterre* à l'égard d'une partie de la Navigation Neutre, bien lui mériter d'être recueilli textuellement parmi les autres monumens de la te période de l'Hiſtoire. Voici la Convention en *François*.

M. le Roi de Suède, *& S. M. le Roi du Royaume-Uni de la* Grande-Brétagne *& de* de, *animés d'un égal déſir de conſerver la bonne harmonie qui entre eux heureuſement* , *& de prévenir le retour des différends qui ſe ſont élevés relativement au onzième Ar- du Traité de Commerce conclu & ſigné à* Whitehall, *le* 21 *Octobre* 1661, *ont nommé &* ſ. *à cet effet: S. M.* Suédoiſe, *le Sieur* GEORGES-ULRIC, *Baron de* SILVER- M, *ſon Envoyé-Extraordinaire & Miniſtre-Plénipotentiaire près S. M.* Britannique, lier *de l'Ordre de l'*Etoile Polaire; *& S. M.* Britannique, *le Très-Honorable* ROBERT rs JENKINSON *Lord* HAWKESBURY, *Membre du Conſeil-privé*, *Premier-Secré- d'Etat du Département des Affaires-Etrangères: Lesquels*, *après s'être dûment com- ué leurs Pleins-Pouvoirs reſpectifs*, *ſont convenus des Articles ſuivans*. "

T. I. Dans le cas qu'une des Parties-Contractantes reſtât Neutre dans une Guerre, laquelle l'autre Partie-Contractante feroit Belligérante, les Bâtimens de la Puiſſance

Neutre ne pourront conduire à l'Ennemi ou aux Ennemis de la Puissance-Belligérante gent monnoyé, des armes, bombes avec leurs fusées & appartenances, carcasses, pi tirer, mêches, boulets, lances, épées, piques, hallebardes, Canons, Mortiers, P grenades, fourches de mousquets, bandoulières, salpêtre, mousquets & leurs balle ques, morions, cuirasses ou cottes de mailles, ou d'autres espèces d'armes, des Tr chevaux ou rien de ce qui est nécessaire à l'équipement de la Cavalerie, pistolets, ceir ou d'autres instrumens de guerre, Vaisseaux de guerre ou de garde, ni aucun article étant servant immédiatement à leur équipement, & cela sous peine de *confiscation*, q articles seront saisis par l'une ou l'autre des Parties-Contractantes.

II. Les Croiseurs de la Puissance-Belligérante exerceront le droit de détenir les de la Puissance Neutre, allant aux Ports de l'Ennemi avec des Chargemens de provisi de poix, résine, goudron, chanvre & généralement tous les articles non-manufacturé vant à l'équipement des Bâtimens de toutes dimensions, & également tous les articles facturés servant à l'équipement des Bâtimens-Marchands, (le hareng, fer en barres, cuivre rouge, laiton, fil de laiton, planches & madriers, hors ceux de chêne & es pourtant exceptés;) & si les Chargemens, ainsi exportés par les Bâtimens de la Pu Neutre, sont du produit du Territoire de cette Puissance, & allant pour compte de jets, la Puissance-Belligérante exercera dans ce cas le droit d'*achat*, sous la condi payer un bénéfice de dix pour-cent sur le prix de la Facture du Chargement fidèlem claré, ou du vrai taux du Marché, soit en *Suède*, soit en *Angleterre*, au choix du P taire, & en outre une Indemnité pour la détention & les dépenses nécessaires.

III. Si les Chargemens spécifiés dans le précédent Article (n'étant pas Propriété enne étant en route avec une destination déclarée pour un Port d'un Pays Neutre, sont sous le soupçon d'être véritablement destinés à un Port ennemi, & s'il est reconnu, duë enquête, qu'ils étoient réellement destinés à un Port Neutre, ils seront libres de suivre leur voyage, après avoir obtenu une Indemnité pour la détention & les dépenses faites, à moins que le Gouvernement de l'Etat-Belligérant, ayant une *crainte fondée* tomberont dans les mains des Ennemis, ne désire de les acheter, & dans ce cas ils rec le prix complet qu'ils eussent obtenu dans le Port Neutre de leur destination, avec demnité pour la détention & les dépenses nécessaires.

IV. Le hareng, fer en barres, acier, cuivre rouge, laiton & fil de laiton, plan madriers, hors ceux de chêne & esparres, ne seront point soumis à confiscation, ni de *préemption* de la part de la Puissance-Belligérante; mais ils pourront passer librement les Bâtimens du Pays Neutre, bien entendu qu'ils ne seront point Propriété ennemie.

V. La présente Convention sera ratifiée par S. M. *Suédoise* & par S. M. *Britannique*, les Ratifications échangées à *Londres* dans l'espace de deux mois, ou plutôt, s'il est p

„ *En foi de quoi, nous Sous-signés, Plénipotentiaires de S. M.* Suédoise *& de S. M. B* nique, *avons signé la présente Convention, & y avons fait apposer les Cachets de nos A*

Fait à LONDRES, le 25. Juillet 1803.

(Signé). GEORGES-ULRIC SILVERHJELM. — HAWKESBURY.

De MILAN, *le 20. Octobre.* La seconde Session annuelle du *Corps-Législatif* République *Italienne* a été ouverte aujourd'hui, conformément au Décret de cons tion du *Premier-Consul* & *Président*. A cette occasion les Ministres-d'Etat vienne faire imprimer leurs Comptes, depuis le commencement de leur Administration ou Février 1802. jusqu'au 31. Décembre de la même année: Les Dépenses du Minist l'Intérieur, y compris l'entretien de la Législature, du Gouvernement, de ses Co lers &c., montent à 11,063,294; celles du Ministre de la Justice à 3,382,389; & du Ministre de la Guerre & de la Marine à 44,122,684. *Lires*. En conséquence memens de cette République, le Gouvernement a fait récemment un grand de promotions Militaires. Il travaille à mettre son Armée sur le pié de Guerre, lièrement la Division qui doit en être détachée pour la *France*; la levée des *Conscri* tinuë à être poussée avec vigueur; & toute opposition à cette mesure est réprim vèrement par les Commissions Militaires établies des deux côtés du *Pô*. Les *Françoises* restent tranquilles dans leurs positions, soit du côté de *Mantouë* & de soit sur les Côtes de l'*Adriatique* depuis l'embouchure de l'*Adige* jusqu'au Golfe *rente*, soit enfin en *Ligurie* & en *Etrurie*. Dans le dernier Pays seulement, le vernement, sur la réquisition du Général *François*, Commandant à *Livorne*, renforcer les Garnisons des ci-devant Présides *Napolitains* de *Piombino*, *Telamone* bitello, sur la Mer de *Toscane*. En même-tems, le Blocus des Ports *Liguriens*, autres projets hostiles des *Anglois* contre l'*Italie* ou quelques-unes de ses Isles, constamment sans exécution. Cependant, d'après les Lettres de la *Sicile*, le Grand-Maître de l'Ordre de *Malte*, qui de *Messine* s'étoit retiré à *Catane*,

quitter la *Sicile* & de se rendre à *Corfou* pour plus grande sûreté. Le Ministre Général *Vial*, qui a résidé à *Malte* depuis la Paix d'*Amiens*, & qui aujourd'hui est parti pour *Naples*, est arrivé de-là vers le milieu de ce mois à *Rome*, d'où il a continué sa route pour la *France*. Dans l'intervalle les relations amicales entre la *Vienne* & les nouveaux Gouvernemens de l'*Italie* se consolident. Elles viennent d'être encore, de la part de l'*Autriche*, par l'envoi d'un Ministre Impérial à Baron de *Giusti*; que l'Empereur a chargé de cette mission, est arrivé à *Mi-* ce mois: Il a été complimenté ici par deux Députés du Gouvernement *Li-* Par le Résident de cette Nation près la République *Italienne*. Il se remettra dans quelques jours, pour se rendre à sa destination.

MBOURG *le* 1. *Novembre*. Nous apprenons de *Berlin*, que le 28. Octobre est arrivé un Courier de *Pétersbourg*; & que le lendemain le Premier-Ministre du Comte de *Haugwitz*, s'est rendu près du Roi à *Potzdam* avec les Dépêches, dont il avoit été porteur. Cette circonstance confirme les rapports, qui circulent depuis quelque tems, de Négociations très-sérieuses actuellement sur le tapis, qu'on regarde les suites immédiates du résultat de celles, que le Commissaire *Lombard* a eues à *Bruxelles*. A la longue il deviendra bien difficile de réunir la conservation de la Paix, que le Cabinet de *Berlin* s'est prescrit, avec les ménagemens dûs aux intérêts plus chers de plus d'une Nation de l'*Europe*.

EXTRAIT des Nouvelles de LONDRES *du* 21. *Octobre* (*par la voye de* Tonningen *dans le* Holstein.)

"La *Gazette* de la Cour du 20. de ce mois nous annonce une nouvelle Conquête, à laquelle néanmoins l'on pouvoit s'attendre, dès que la Guerre étoit déclarée. C'est celle des Isles de *St. Pierre* & de *Miquelon*, ou des Etablissemens, que les *François* y avoient pour la Pêche de *Terre-Neuve*. Le Capitaine *Malbon*, commandant la Frégate, qui l'a écrit, qu'arrivé le 30. Juin à l'Isle de *St. Pierre*, il somma la Place de se rendre; que d'abord le Commissaire du Gouvernement, qui y faisoit les fonctions de Gouverneur, fut arrêté dans le Port sur une Chaloupe; que la confusion, causée par cette attaque aussi imprévuë, empêcha les Habitans de s'assembler, & qu'en peu d'heures le Commissaire, rendit l'Isle, en faisant remettre les Pavillons au Lieutenant *Davies*. Une batterie de fusils, que le Commandant *Anglois* trouva ensuite chez les Habitans, lui apprit, qu'ils n'auroient pas manqué de faire une vigoureuse résistance, s'ils eussent eu le tems de se rassembler: Ils étoient au nombre d'environ 220, y compris les gens de Mer, trouvés au nombre d'une centaine avec 13. Schooner dans le Port. Enfin le Lieutenant *Davies* a pris possession de *Miquelon*, où il ne s'est trouvé ni Hommes ni Maisons."

Ces Conquêtes aussi faciles & aussi peu conséquentes sont bien moins importantes que celles, dont une rupture avec l'*Espagne* offriroit l'occasion. Hier, il fut envoyé un ordre du Cabinet aux Officiers de la Douane de ne point expédier des Papiers ni de permettre le départ de Navires destinés pour les Ports de l'*Espagne* & du *Portugal*, avant qu'il n'y eût un Convoi prêt pour ces Mers. Cette dernière partie de l'Ordre lui donne une tournure pacifique, qu'on peut croire ne pas être un simple dehors d'après les nombreuses Prises, que font les Croiseurs *Anglois* dans les parages du *Ferrol* & de *Vigo*. Aussitôt le bruit se répandit à la Bourse, qu'il y avoit un *Embargo* général sur les Vaisseaux destinés pour l'*Espagne* & le *Portugal*: L'on en inféra une rupture très-prochaine; les Fonds baissèrent d'un demi pour-cent: Ils avoient monté d'un demi pour-cent sur le bruit plus faux encore, que les Troupes *Françoises* avoient refusé de se laisser débarquer à *Boulogne*. Il est remarquable, en attendant, que l'ordre en question a été expédié immédiatement par le Cabinet, & n'étoit point revêtu des formalités d'usage pour les ordres émanés du Conseil. En vertu de cette disposition un Navire, qui avoit déjà complétté sa Cargaison, a été détenu; & l'exécution s'étend même aux Bâtimens Neutres, auxquels il n'est pas permis de partir pour le *Portugal* ou l'*Espagne*. Dans les cas où les affaires avec cette dernière Puissance se trouvent, l'on renouvelle le bruit, que les *Espagnols* ont ordonné à nos Coupeurs de Bois de *Campêche* de quitter la Baye de *Honduras*: Mais ce n'est pas la première fois, que ce rapport a été répandu sans fondement." "On attend toujours le résultat des démarches, que la Cour de *Pétersbourg* s'est déterminée à faire, pour ramener le Gouvernement *François* à un système plus propice à la

Paix, du moins à la Paix du Continent. C'eſt l'objet de ſes communicati… Cour de *Berlin*, dont la conduite eſt regardée comme le plus grand empêch… meſures à prendre pour cette fin. Il s'agit ſur-tout de l'occupation du Pays… *ver*, dont l'Empereur de *Ruſſie* déſire l'évacuation par les Troupes *Françoiſes*… *Pruſſienne*, qui a ſouffert cette priſe de poſſeſſion d'un Pays limitrophe à ſes … tout ce qui eſt poſſible afin de conſerver ſa ſituation pacifique, & s'en tenir à … la Médiation, pour éloigner des troubles ſur le Continent, où tout parti, qu… droit, troubleroit la tranquille jouiſſance des fruits, que la *Pruſſe* retire de ſa … depuis dix ans. La clôture de l'*Elbe* ſubſiſte en attendant; & le projet de co… communication commerciale entre la *Grande-Bretagne* & le Continent continue… ner des ſuites, qui en dernière analyſe, ainſi que quelques Politiques l'avoie… retombent ſur les Nations Neutres & les Conſommateurs, bien plus que ſur l'… ou ſes Commerçans. Dès que l'interruption n'a pu être générale, il ne s'ag… détours: Ces détours, par les frais de tranſport & de fret, rendent les Mar… plus coûteuſes, mais ne diminuent pas le gain des Négocians *Anglois*. Auſſi no… merce avec le Continent *Septentrional* n'a que peu perdu de ſon activité. Les Ex… pour le *Nord* de l'*Allemagne* ſe font par *Tonningen* ou par *Lubeck*; celles pour l'… la *Hollande*, par *Emden*: celles pour la *Suiſſe* & l'*Italie*, par *Trieſte* & *Veniſe*. L… elle-même les reçoit par ces deux dernières voyes: Et, quoique le transport … & l'emmagaſinage ſoient ſujets à de grands inconvéniens & beaucoup de dépe… premiers s'arrangent à la longue, & la dépenſe ſe couvre par le plus haut prix; … l'*Europe* Continentale, qui ſouffre plus de ces meſures que l'*Angleterre* même.

„ D'un autre côté, l'enthouſiaſme National s'anime par tous les moyens. Le … Jeûne & de Prières publiques, qui a été célébré avant-hier en vertu de la Proc… du Roi, a eu des circonſtances impoſantes. Les Corps Volontaires y ont aſſiſté en… Ceux, qui n'avoient pas encore fait le Serment, l'ont prêté en cette occaſion: Le C… *kins*, prêchant devant quelques-uns d'entre eux dans *Weſtminſter-Hall*, avoit p… texte 2. *Chron.* Ch. 19. V. 34. *Avec eux eſt un bras de chair: Avec nous eſt le S… notre Dieu, qui ſera notre Aide & livrera nos Combats.* Leurs Majeſtés aſſiſtant… vice dans la Chapelle de *Windſor*, le Dr. *Langford* fit un Discours ſur le text… vre des *Rois* Ch. 19. V. 34. *Et je veux protéger cette Ville; je veux l'aider pour… de moi-même & pour l'amour de* David, *mon Serviteur.* — Il ſe prépare une autre… nité, également faite pour enflammer les eſprits, & à laquelle l'on mettra en conſe… beaucoup d'appareil: C'eſt la remiſe des Drapeaux, que la Reine fera Elle-même a… des Volontaires, qui porte ſon Nom, (*Queens-Rangers.*) — Dans cette attitu… attend l'événement: L'Amiral *Cornwallis*, qui commande la Flotte dans les … *Breſt*, mande au Gouvernement, qu'il ſe fait des préparatifs d'embarquement … Port; qu'il y mouille à la Rade 7. Vaiſſeaux de ligne, 4. Frégates, 7. Chalo… autres Bâtimens de moindre rang; de ſorte qu'on ſe confirme de plus en plus dan… d'une Expédition ſur l'*Irlande*, à laquelle tous les mouvemens, qui ſe font ſur … tes de la *Manche* & de *Flandres* ou dans la *Hollande*, doivent ſervir de véhicule… diſtraire l'attention & faciliter ce projet. "

„ Les *Ann. conſ. à* 3. *p. c.* ſont à 53, l'*Omnium* à un disconte de 9. & demi.

De LA HAYE, *le* 6. *Novembre.* Le *Corps-Légiſlatif Batave*, dans ſa Séance d… hier, a confirmé & converti en Loi de la République l'Arrêté, proviſoirement p… le *Gouvernement-d'Etat* pendant la vacance du *Corps-Légiſlatif*, pour défendre … hiber abſolument toute eſpèce d'exportation de Fromages, ſoit par terre, ſoit pa… du Territoire & des Ports de la République *Batave*, même pour les Pays Ne… amis quelconques, excepté la *France* & l'*Eſpagne*, ſur les réquiſitions & atteſtati… Miniſtres de ces deux Puiſſances. Hier au matin, une Commiſſion du Conſeil de … *Batave* eſt partie de cette Réſidence pour aller inſpecter les Forces Navales, raſſ… ſur l'*Y* devant *Amſterdam*, au *Helder*, au *Texel* & dans les eaux du *Vlie*, juſqu'à … Le Lieutenant-Général *Batave*, *Dumonceau*, qui avoit ſon Quartier-Général … Ville de *Haerlem*, l'a transporté de-là à *Amſterdam*.

A LEYDE, *par* ABRAHAM BLUSSÉ, *le Jeune.*